

L'ABUS SEXUEL

L'abus sexuel désigne tout acte ou geste par lequel une personne adulte, ou sensiblement plus âgée, se sert d'un enfant ou d'un(e) adolescent(e) pour s'exciter sexuellement ou pour obtenir une satisfaction sexuelle. L'abus sexuel est caractérisé par :

- **L'asymétrie de la relation** : de par la différence de génération et de maturité biologique et psychologique, l'enfant est en position de dépendance et de vulnérabilité par rapport à l'adulte. Cette asymétrie implique qu'il n'existe pas de relation sexuelle appropriée entre un enfant et un adulte.
- **La coercition** : que ce soit par contrainte ou par séduction, l'enfant est soumis à une situation dans laquelle il n'est pas en mesure d'exercer sa liberté de jugement et de décision.

L'abus sexuel peut prendre de nombreuses formes, avec ou sans contact physique. Un enfant ou un(e) adolescent(e) est abusé sexuellement lorsque, par exemple :

- un adulte lui touche fortuitement mais volontairement la poitrine ou les parties génitales
- il est soumis à des frottements ou des attouchements sexuels
- il est violé, pénétré, que ce soit par la bouche, l'anus ou le vagin
- il est incité à toucher les parties génitales de l'adulte
- il est contraint à se dévêtir, à être observé dans son intimité
- il doit assister à une scène sexuelle : regarder une vidéo pornographique, regarder l'adulte qui se masturbe, etc.
- l'adulte cherche à l'exciter sexuellement ou le choquer par des attitudes ou propos séducteurs, allusifs ou clairement obscènes
- etc.

On estime aujourd'hui qu'environ une femme sur quatre et un homme sur dix ont été abusés sexuellement durant leur enfance, que ce soit d'une manière ponctuelle ou répétée. La grande majorité des abuseurs sont des personnes connues de l'enfant, des personnes faisant partie de son entourage social ou familial proche.

L'enfant abusé par une personne connue et souvent aimée de lui vit une grande confusion intérieure. En plus d'être blessé dans son intégrité physique et psychique, il se retrouve en rupture de confiance et partagé entre la peur de faire du tort à la personne aimée et le besoin de se protéger. Par ailleurs, l'enfant est souvent contraint au silence par rapport à ce qu'il vit. S'ajoutent ainsi un fort sentiment d'impuissance et un grand isolement.

Il n'y a pas de signe incontestable permettant de suspecter qu'un enfant a vécu ou vit une situation d'abus sexuel. Mais tout changement significatif dans l'attitude ou l'humeur d'un enfant devrait alerter l'adulte : bizarreries, troubles du sommeil, prise de poids excessive, problèmes de concentration à l'école, isolement, etc.

TEMOIGNAGE

Sur la place de jeux, à 6 ans, un vieux monsieur a voulu me donner des bonbons. Il m'a demandé de le suivre pour me les remettre. Il m'a emmenée dans une cave et m'a dit : « Je veux te faire du bien, et après tu auras les bonbons ».

Il a descendu ma culotte, a mis sa main entre mes jambes et m'a touchée, malgré mon « non ! » et ma peur.

Cette agression d'un jour a eu sur moi des conséquences à long terme. Par exemple, comme enfant, j'avais peur d'aller seule à la cave et n'osais pas retourner au terrain de jeu, ce qui a considérablement restreint mon espace de jeux. Comme adolescente, j'ai caché mon corps sous de larges habits et eu pendant longtemps du mal à aimer mon corps. Je me suis sentie dépossédée de ma féminité pendant plus de 20 ans. Il m'a fallu longtemps pour laisser l'autre apprivoiser mon corps. Aujourd'hui, je suis heureuse d'avoir pu déterrer cet événement que j'avais enfoui, d'y avoir enlevé la souillure, de l'avoir lavé au grand jour pour comprendre et accepter ce qui m'était arrivé et regarder en face les conséquences.

Je suis fière d'être allée jusqu'au bout, malgré les émotions vives, les pleurs et les cris. J'ai pardonné à mon agresseur et je l'ai remis à Dieu.

Je me sens revivre, lavée, à 100% femme. J'invite chacun et chacune à oser déterrer son passé pour s'en libérer et grandir. Cela fait du bien.

BIBLIOGRAPHIE

- ASPE (2002). *Série de brochures « Education non-violente » : brochure 3 « Violence sexuelle »*. Suisse : ASPE.
- Natacha (2002). *Lorsque l'enfant s'arrête*. Lausanne : Dis No.
- Talmont, V. (2004). *Inceste*. Paris : J'ai Lu.
- Dardenne, S. (2004). *J'avais 12 ans, j'ai pris mon vélo et je suis partie à l'école*. Paris : Oh.
- Bellil, S. (2003). *Dans l'enfer des tournantes*. Paris : Denoël.
- Michot, T. (2005). *J'aurais dû mourir*. Fribourg : La Sarine
- Sombart, E. (2002). *On m'appelle plume*. Grolley : l'Hèbe.
- Loesch, F. (2000). *Elle ne mentait pas*. Lausanne : Editions d'En Bas.